



Bessans

Haute Maurienne Vanoise

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

5 JUIN 2026 - 18H30

Le 5 juin 2026 à 18h30, les membres du Conseil Municipal de Bessans, convoqués le 29 mai 2026, sont réunis en mairie de Bessans. Les règles de quorum sont respectées.
Madame Sandrine GUILLEMAIN est désignée secrétaire de séance.

Prénom NOM	Présent	Absent	Pouvoir à
Jérémy TRACQ	X		
Emmeline VIALLET		X	Jérémy TRACQ
Marc VIÉNOT		X	Karine ROUTIN
Karine ROUTIN	X		
Lucien GROSSET	X		
Thierry BERNARD		X	Lucien GROSSET
Sandrine GUILLEMAIN	X		
Corentin CIMAZ		X	Julie BAYLE
Julie BAYLE	X		
Alexis PERSONNAZ		X	Sandrine GUILLEMAIN
Elodie ZANELATO	X		

Monsieur le Maire fait part du décret du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, publié le 22 avril 2026. Le renouvellement de la série 2 des sénateurs aura lieu le 27 septembre 2026.

Un arrêté préfectoral du 21 mai 2026 impose à toutes les communes de réunir le Conseil Municipal le vendredi 5 juin 2026, afin de procéder à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Savoie.

Cette réunion est donc spécialement dédiée à cette élection. Pour la Commune de Bessans, il convient d'élire un délégué et trois suppléants. Ils sont élus séparément, au scrutin secret, sans débat.

Le bureau électoral est présidé par Monsieur le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Monsieur Lucien Grosset et Mesdames Karine Routin, Julie Bayle et Elodie Zanellato.

Élection du délégué

Seul Monsieur Jérémy Tracq est candidat.

Résultats du premier tour :

- Monsieur Jérémy Tracq : 11 voix

Monsieur Jérémy Tracq est élu délégué du Conseil Municipal de Bessans pour l'élection des sénateurs, à la majorité absolue au premier tour de scrutin.

Élection des suppléants

Monsieur le Maire suggère de désigner les suppléants dans l'ordre du tableau et propose donc les candidatures de Madame Emmeline Viallet, Monsieur Marc Viénot et Madame Karine Routin. Il n'y a pas d'autre candidat.

Résultats du premier tour :

- Madame Emmeline Viallet : 11 voix
- Monsieur Marc Viénot : 11 voix
- Madame Karine Routin : 11 voix

Madame Emmeline Viallet, Monsieur Marc Viénot et Madame Karine Routin sont élus suppléants du Conseil Municipal de Bessans pour l'élection des sénateurs, à la majorité absolue au premier tour de scrutin.

La séance est levée à 19h00.

Jérémy TRACQ,
Maire



Sandrine GUILLEMAIN,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Sandrine Guillemain', followed by a period.